

Pays	Côte d'Ivoire
Nom de la zone	Village des technologies de l'information et des biotechnologies (VITIB)
Indicateurs clés	
Dynamique de développement	La situation de guerre civile entre 2007 et 2011 a bloqué le développement du VITIB, compte tenu du contexte d'incertitude majeur et du manque de visibilité qui effraya les investisseurs potentiels. La destitution de Laurent Gbagbo le 12 avril 2011 et l'arrivée au pouvoir du président Alassane Ouattara d'une part, et la levée des sanctions économiques internationales d'autre part, ont permis de relancer la dynamique de développement.
Caractéristiques générales	
Degré d'opérationnalité de la zone	Opérationnelle
Date de création (texte de loi)	2004
Adresse postale	VITIB S.A - B.P 605 - Grand-Bassam - Côte d'Ivoire
Adresse internet	http://www.vitibzonefranche.com/
Adresse mail	wmesse@vitibzonefranche.com ppango@vitibzonefranche.com
Téléphone, fax	Tel: +(225) 21 31 29 00 / Fax: +(225) 21 31 29 46
Contacts	M. Alphonse Woi Messé, Président du Conseil d'Administration Philippe Pango, Directeur Général
Nature de la zone franche	Zone franche technologique
Gouvernance, financement	
Organisme de tutelle	
Organisme gestionnaire	VITIB S.A. est la Société privée chargée de la Gestion, de l'Exploitation et de la Promotion de la Zone Franche. L'entreprise comprend des actionnaires ivoiriens et internationaux (état ivoirien, Prestige Télécom, Petro CI, SOTRA, CI Télécom...). Créée en 2006 (capital: 3 MMM FCFA). La société est devenue rentable en 2013.
Origine et montant des financements	2008: Prêt de l'Exim Bank (Inde): 20 MM\$ 2009: Prêt de la BOAD: 13 milliards FCFA (débloqué en 2013) 2009: Prêt de la BIDC: 5 milliards FCFA (débloqué en 2013) Janvier 2014: Inauguration du Parc Technologique Mahatma Gandhi. Prêt de l'Exim Bank de 20 MM\$ pour la réalisation d'infrastructures et l'achat d'équipements.
Caractéristiques physiques	
Surface	624 ha, en 3 zones réparties de part et d'autre de l'autoroute Abidjan-Garnd Bassam: '- Zone initiale (sud de l'autoroute): 60 ha '- Zone en cours d'aménagement (au nord de l'autoroute: 240 ha). Les travaux de génie-civil ont commencé en 2015. Cette zone est constituée d'une ville nouvelle, clôturée, sous-douane. '- Zone en réserve: 324 ha
Autres caractéristiques spécifiques	Les infrastructures du site sont interconnectées par fibre optique et WIFI avec un accès à internet par VSAT et faisceaux hertziens. '- Centre d'Incubation d'entreprises et de projets. '- Centre de Séminaires et Complexe Hôtelier '- Data Center aux normes internationales. Il permet à des entreprises du monde entier d'héberger leurs équipements informatiques et leurs données

	sensibles, dans un environnement sécurisé: énergie régulée, groupe électrogène de 1050 kVA, 3 connexions par fibre optique, plateforme FAI, redondance Internet par VSAT, accès biométrique, vidéo surveillance. '- Amphithéâtre de 650 places.
Projets d'extension (préciser la nature et l'année)	
Conditions d'accès	
Port maritime le plus proche	Abidjan
Temps de transport routier vers le port maritime le plus proche	
Temps d'accès à l'aéroport international le plus proche	15 minutes (Abidjan-Bassam)
Activités	
Objectifs définis au départ	Initialement, la zone avait pour vocation l'assemblage de produits informatiques.
Spécialisation sectorielle de la zone	TIC, biotechnologies
Nombre d'entreprises implantées dans la zone	18 en 2015. Une restructuration du parc a été effectuée en 2013. 45 entreprises ont été sorties du parc sur les 55 inscrites.
Nombre d'entreprises étrangères implantées	Orange construit actuellement un des plus gros "Data Centers" d'Afrique de l'Ouest à côté du Parc.
Noms et domaines d'activité des entreprises étrangères implantées	Préciser les domaines d'activités MC3 - West Africa Distribution MobiBanc Afric Power Prestige Telecom S.A MTN Evotech Weblogy CocoPack GSM & Com mgci technologie ORTEA Universal telecom Wassi TMI dip Systèmes Afrique link Télécom Orange Une entreprise d'assemblage d'ordinateurs s'est installée en 2014.
Nombre d'emplois permanents dans la zone (2015)	
CA des exportations de la zone (préciser l'année)	
% de la zone dans les exportations industrielles du pays	
Conditions d'installation, fiscalité	

Conditions à remplir par les entreprises	Les entreprises installées en zone franche doivent exercer des activités dans les domaines de la Biotechnologie ou des TIC. L'agrément pour s'installer en zone franche est octroyé à des compagnies réellement compétitives et susceptibles d'apporter une valeur ajoutée aux produits qu'elles développent, tout en créant des emplois dans les domaines de la Biotechnologie et des TIC.
Impôt sur les dividendes	
Impôt sur les sociétés	0% d'impôts pendant les cinq premières années 1% à partir de la 6ème année avec possibilité de remise d'impôt
Taxe professionnelle (préciser l'assiette: chiffre d'affaires ou valeur locative des immeubles)	
Taxe sur les salaires	
TVA	
Taxe professionnelle	
Taxe foncière	
Droits de douane	
Autres avantages accordés aux entreprises de la zone (prix de l'électricité,...)	Liberté de transfert de fonds émanant des salaires et des dividendes distribués Visa à long terme et permis de travail pour les étrangers et leurs familles Aucune limite sur les investissements étrangers et locaux